

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 9 Avril 2026

Le vingt-neuf janvier deux-mille vingt-six à 14 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis en Salle des Conseils – Maison des Services à l'Etudiant (MSE) - site du Mont Houy.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Jacques-Olivier ADAM est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 20 membres présents et 6 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Avis sur les Relevés de Conclusions des CoR du 29 Janvier 2026
- Avis sur le Tableau des contrats et conventions
- Avis sur la Charte pour l'intégrité scientifique
- Arbitrage et avis sur les candidatures aux AAP(s)
 - o AAP de soutien ERC
 - o AAP Postdoctorants EUNICE 2026
- Avis sur les droits d'inscription des manifestations scientifiques 1er trimestre
- Points d'information :
 - o Présentation du congrès EUNICE 2026
 - o Présentation du bilan et des statistiques HAL 2025
 - o Présentation événement journée électromobilité
 - o Présentation de la convention de membre associé
- Questions diverses

Présidence du CoR

Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents :

26

Collège 1 avec voix délibérative : C. BARBAFIERI, Y. BOUBACAR MAINASSARA, H. BOULEKBACHE, J. CARLIER, M. DUBAR, J. MAATI, H. NACEUR, B. ZOUDJI

Collège 2 avec voix délibérative : L. CHEHAMI, A. DEQUIDT, Y. LORGOUILLOUX, K. MOUSSA, G. RICHARD

Collège 3 avec voix délibérative : F. DELCOURT, C. DRAUX, K. FLOREK, P. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative :

Collège 5 avec voix délibérative : X. THURU, B. CELLIER, L. TOMMASINI

Membres de droit sans voix délibérative B. TRINEL

Invités sans voix délibérative : N. SCIARDIS, JO. ADAM, P. DUCAMP

Ont donné pouvoir :

6

C. BLERY à J. CARLIER
A. GALLAIS à M. DUBAR
H. NACEUR à H. BOULEKBACHE
C. BARAT à J. MAATI
A. COUDEVILLE à L. CHEHAMI
S. REY à C. BARBAFIERI

Excusés :

A. ARTIBA,
C. BLERY, A. GALLAIS, H. NACEUR
C. BARAT, A. COUDEVILLE, S. REY,
N. LEBAS,
E. BRICOUT, C. COPLO,

Approbation du Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 29 janvier 2026

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 29 janvier 2026.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ces relevés de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver les relevés de conclusions du Conseil de la Recherche du 29 janvier 2026 à l'unanimité, des présents et représentés.

Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et des Partenariats à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature. Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, des présents et représentés, sur le tableau des contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Avis sur la Charte pour l'intégrité scientifique

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche laisse la parole à Mr GUERRA, référent intégrité scientifique, pour une présentation de la charte pour l'intégrité scientifique.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la charte pour l'intégrité scientifique.

Le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver la charte pour l'intégrité scientifique.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver sur la charte pour l'intégrité scientifique, à l'unanimité, des présents et représentés.

Avis sur la mise en place de l'AAP de soutien aux projets ERC

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente aux membres du CoR la mise en place des AAP(s) de soutien de soutien aux projets European Research Council (ERC).

Il est rappelé que l'établissement souhaite accompagner les enseignants-chercheurs et personnels d'appui à la recherche pour mener à bien leurs projets scientifiques à travers différents services support et appel à projets. Cet appel à candidatures a pour but d'accroître significativement le nombre de candidatures déposées en réponse aux appels à projets du pilier 1 « excellence scientifique » du programme Horizon Europe, notamment son programme ERC.

Le soutien de l'UPHF & l'INSA HdF :

A) Allègement de service pour rédiger son projet ERC :

Les candidats à l'ERC, personnels de l'UPHF ou de l'INSA HdF, peuvent solliciter un aménagement de service pour aider à la rédaction de leur projet. Cet aménagement sur le service d'enseignement sera de 1/3 temps maximum pour les enseignants-chercheurs. Pour les personnels d'accompagnement à la recherche détenteurs du titre de Docteur, une décharge horaire équivalente pourra être étudiée à la demande de l'intéressé.

B) Prime au dépôt de son projet ERC :

A l'issue du dépôt officiel de leur projet à l'ERC, les candidats se verront également attribuer une prime de 3 000 euros brut versée sous forme d'intéressement (complément de la décision du conseil d'administration du 15 décembre 2022 sur le régime d'intéressement). Dans le cas des projets collaboratifs « Synergy Grants » le montant de cette prime de 3 000 euros brut sera distribué au prorata de la contribution des collègues du laboratoire UPHF-INSA HdF impliqués dans la rédaction du projet. Ce taux de contribution sera déclaré par le porteur membre de l'un de nos laboratoires.

Cas particulier des personnels dont l'employeur est un organisme national de recherche (CNRS, INRIA, ...) et qui exercent dans une de nos deux unités mixtes de recherche (LAMIH, IEMN) : Cette prime (de 3 000 euros brut ou au prorata de leur contribution à la rédaction du projet dans le cas d'une Synergy Grant) pourra leur être accordée par leur employeur, moyennant son accord et l'établissement d'une convention de reversement du montant de cette prime par l'UPHF ou l'INSA HdF.

C) Prime au lauréat d'un projet ERC :

Les lauréats d'un projet ERC, pour lequel l'UPHF ou l'INSA HdF est l'institution d'accueil et le gestionnaire, se verront attribuer pendant la durée de leur projet une prime de 18 000 euros brut pris en charge sur le budget de leur financement ERC et versée sous forme d'intéressement (complément de la décision du conseil d'administration du 15 décembre 2022 sur le régime d'intéressement).

Pour les enseignants-chercheurs, ils bénéficieront en plus d'un aménagement de service de 128 HTD financé par leur projet ERC.

D) Conditions d'éligibilité :

Les projets de candidature à l'ERC, sollicitant le soutien UPHF-INSA HdF apporté dans le cadre de cet appel à candidature « Incitation aux projets European Research Council », devront être validés par le Bureau de la Recherche UPHF-INSA HdF suite à transmission d'un préprojet et d'une audition.

Une ébauche du calendrier est présentée, une confirmation de la date de tenue du Bureau de la Recherche en vue des auditions des candidats doit être confirmée et mise à jour sur la notice de l'AAP de soutien aux projets ERC.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la mise en place de l'AAP de soutien aux projets ERC.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur la mise en place de l'AAP de soutien aux projets ERC.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, des présents et représentés, la mise en place de l'AAP de soutien aux projets ERC.

Avis sur les candidatures à l'AAP interne « Postdoctorants EUNICE 2026 »

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente aux membres du CoR les candidatures à l'AAP interne UPHF Postdoctorants EUNICE 2026.

9 demandes de soutien ont été transmises par les laboratoires :

- 1 par le CERAMATHS
- 2 par l'ITEMN
- 4 par le LARSH
- 2 par le LAMIH

Il s'en suit une discussion avec les membres du Conseil de la Recherche et une proposition de classement des 2 couples projet-candidat retenus.

N° priorité de l'établissement	Laboratoire	N°priorité du laboratoire	Nom du responsable scientifique	Prénom du responsable scientifique	Date HDR, le cas échéant	Nom Prénom du co-responsable scientifique (s'il y a lieu)	Prénom du co-responsable scientifique (s'il y a lieu)	Date HDR (s'il y a lieu)	Université Partenaire EUNICE	Intitulé du projet scientifique	Prénom NOM Post-Doctorant (s'il y est connu)	Remarque pour EM
1	CERAMATHS	1/1	TÄUFER	Matthias		Wachsmuth	Gerd		BTU	Optimisation de trajectoires laser par méthodes de Newton semi-lisses pour le frittage par laser sélectif	Charlotte MILANO	1 cotutelle de Thèse avec RMIT acceptée au CS INSA 2026, mais pas garantie à ce jour par RMIT. Porteur CERAMATHS est une CPJ. Le sujet s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la CPJ. Co-responsable BTU : H-index 29 ; 2565 citations (Google Scholar). La candidate Post-Doc a soutenue sa thèse à l'URCA en 2025.
NC	IEMN	1/2	COUDOUX	Francois-Xavier		Herglotz	Christian		BTU	Évaluation automatique de l'analyse du cycle de vie (ACV) pour les services de streaming vidéo	Nina Pearl Doe	Lien avec un projet ANR-DGF impliquant le partenaire BTU et gagné suite à un projet OpenLab INSA entre HdF et Rennes. Co-responsable BTU : H-index 17 ; 1060 citations (Google Scholar). La candidate Post-Doc est à BTU et n'a pas encore soutenue sa thèse.
NC	IEMN	2/2	DAHMANI CARLIER	Hatem Julien		DRISS AHMADOU	Lahem Ahmadou		UMONS - Materia Nova	Optimisation de capteurs piézoélectriques BAW à base de ZnO dopé pour la détection de polluants émergents (PFAS) dans l'eau	Amir Al Abdallah	Le candidat Post-Doc a effectué sa thèse à IEMN-Lille soutenue en décembre 2025. Co-responsable UMONS : H-index 25 ; 2254 citations (Google Scholar)
2	LAMIH	1/2	DEFOORT	Michael		MACIEJ	Michalec		PUT	Cooperative distributed transportation by a fleet of mobile robots under input and state constraints	JIANG Jun	1 cotutelle de Thèse avec U Polytechnique Montréal acceptée au CS INSA 2026. Co-responsable PUT : H-index 20 ; 1244 citations (Google Scholar). Le candidat Post-Doc est actuellement ATER à UPHF et LAMIH, mais a soutenu sa thèse à Uille (CRISTAL) en 2024. 9 publi internationales dont 5 en premier auteur.
NC	LAMIH	2/2	MARECHAL	Christophe					PUT	Analyse cinématique des mouvements mandibulaires dans la cadre du développement d'un jumeau physique et numérique de la mâchoire.	Leyh Clara	1 cotutelle de Thèse avec PUT acceptée au CoR UPHF 2026. Le sujet de Post-Doc s'inscrit dans le même projet.
NC	LARSH	1/4	BALUTET	Nicolas		GONZALEZ ALONSO	Nuria		CANTABRIA	Patrimoine préhistorique, mémoire et identité en Espagne : discours, représentations et usages sociaux	Isabel MORO PALACIOS	La collaboration effective avec un collègue statutaire de U Cantabria n'est à aucun moment présentée. C'est la candidate au Post-Doc qui est issue de U Cantabria ...
NC	LARSH	2/4	BOULEKBACHE SCHMITT	Hafida Guillaume		MAZY BECUE	Kristel Vincent		UMONS	L'objectif européen No Net Land Take dans un contexte transfrontalier et européen	Non renseigné	1 Thèse Polytechnique LARSH-LAMIH acceptée au CoR UPHF 2026. Projet collaboratif inter-LARSH. Pas de candidat Post-Doc identifié.
NC	LARSH	3/4	BALUTET	Nicolas		GONZALEZ ALONSO	Nuria		CANTABRIA	La médaille comme instrument d'identité, de mémoire et de patrimoine des femmes de la Maison d'Autriche (1526-1573)	Cruz María MARTÍNEZ MARÍN	La collaboration effective avec un collègue statutaire de U Cantabria n'est à aucun moment présentée. C'est la candidate au Post-Doc qui est issue de U Cantabria ...
NC	LARSH	4/4	BALUTET	Nicolas		GONZALEZ ALONSO	Nuria		CANTABRIA	Deux voies vers la sécurité sociale dans l'Europe de l'après-Seconde Guerre mondiale : la France démocratique et l'Espagne de Franco	Guillermo REVUELTA SIERRA	La collaboration effective avec un collègue statutaire de U Cantabria n'est à aucun moment présentée. C'est le candidat au Post-Doc qui est issue de U Cantabria ...

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur ce classement.

En l'absence de remarque, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce classement des demandes au titre de l'Appel à Projets « Postdoctorants EUNICE 2026 ».

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, des présents et représentés, sur le classement des demandes au titre de l'Appel à Projets 2026 « Postdoctorants EUNICE 2026 » de la politique scientifique, qui leur est présenté

Avis sur les droits d'inscription des manifestations scientifiques 1er trimestre 2026

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche donne la parole au Directeur de la DRP pour présenter les droits d'inscription des manifestations scientifiques du 1er trimestre 2026.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur les droits d'inscription des manifestations scientifiques du 1er trimestre 2026.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, des présents et représentés, les droits d'inscription des manifestations scientifiques du 1er trimestre 2026.

Informations :

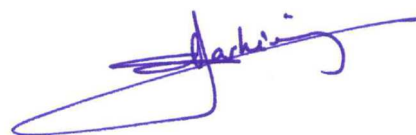
- Présentation du congrès EUNICE 2026
- Présentation du bilan et des statistiques HAL 2025
- Présentation événement journée électromobilité
- Présentation de la convention de membre associé

Questions diverses

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h50 heures.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le 9 avril, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Valenciennes, le 09/04/2026



Prof. Eric MARKIEWICZ